

## **RAPPORT N°202 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 26 OCTOBRE 2019**

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 19 au 26 octobre 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de la période. Les victimes sont un policier et deux autres présentées comme étant des rebelles tués lors des combats dans la province Bubanza entre un groupe armé et les forces de l'ordre. La quatrième victime est un leader local de la milice imbonerakure abattu par ses camarades du parti au pouvoir CNDD-FDD.

Le corps d'une petite fille âgée de moins de 3 ans a aussi été découvert dans un fossé.

Le rapport évoque en outre six (6) cas d'arrestations arbitraires. Cinq employés du groupe de presse Iwacu ont été arrêtés dont 4 journalistes et un chauffeur détenus à Bubanza. Ils ont été interpellés alors qu'ils recueillaient des informations en rapport avec les combats entre groupe rebelle et l'armée.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Un groupe d'hommes armés a attaqué plusieurs collines de la commune Musigati, province Bubanza (ouest du pays) dans la nuit du 22 octobre 2019. Des témoins rapportent que le groupe armé a aussi traversé une partie de la commune Mpanda avant de regagner la forêt de la Kibira. Des affrontements sont survenus entre ce groupe armé et des militaires et policiers de la région. Des témoins rapportent qu'un policier a été tué, de même que deux personnes présentées comme des rebelles au cours des combats qui se sont poursuivis jusqu'au 24 octobre dans la commune Rugazi.

Sos-Torture/Burundi note le déplacement forcé des habitants des collines touchées pour fuir les combats. Un mouvement rebelle dénommé Red-Tabara a en outre revendiqué ces attaques à travers les médias sociaux.

- Des individus non identifiés ont abattu Désiré Hakizimana dont le corps a été découvert dans un champ de manioc sur la colline Buramata, commune Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) le 23 octobre 2019. Des proches rapportent qu'il avait été illégalement arrêté la veille par quatre membres de la milice imbonerakure armés de fusils et habillés de treillis militaires.

Sos-Torture Burundi note une exécution sommaire opérée par des membres du parti au pouvoir CNDD-FDD. Aucun des présumés auteurs n'a été interpellé à ce jour. Sos-Torture/Burundi note en outre que la victime était le leader local de cette même milice imbonerakure sur la colline Buramata.

- Le corps de la petite Riziki Irakoze (2 ans et 8 mois) a été découvert dans un fossé au centre de la commune et province Makamba (sud du pays) le 24 octobre 2019. Des proches rapportent que la petite fille était portée disparue depuis le 18 octobre 2019.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Makamba n'a pas encore déterminé les circonstances de la mort de cet enfant.

## 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Égide Harerimana, Thérance Mpozenzi et leur chauffeur Adolphe Masabarakiza dans la commune Musigati, province Bubanza le 22 octobre 2019. Il s'agit de journalistes du groupe de presse Iwacu qui se rendaient sur terrain pour recueillir des informations sur les affrontements survenus plus tôt entre un groupe rebelle et l'armée. Le matériel ainsi que les téléphones des journalistes ont aussi été confisqués. Des témoins rapportent que la journaliste Christine Kamikazi a été giflée par un des policiers.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires visant à museler davantage la presse indépendante et empêcher quiconque de rapporter le bilan de ces affrontements. Sos-Torture/Burundi note également que le parquet de Bubanza a ordonné, après trois nuits passées au commissariat provincial, le transfert de ces journalistes vers la prison de Bubanza après qu'ils ont été inculpés de complicité d'atteinte à la sécurité intérieur de l'Etat par le même parquet.



Les quatre journalistes et le chauffeur du groupe de presse Iwacu détenus arbitrairement à Bubanza (photo Iwacu)

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Désiré Bakundukize dans la commune Musigati, province Bubanza le 22 octobre 2019 dans la soirée. Des proches rapportent qu'il est membre du parti d'opposition CNL. Il a été emmené au cachot de police de Musigati.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation illégale et arbitraire de M. Bakundukize, ainsi que la complicité de la police avec les miliciens du parti au pouvoir.



## SOS – Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.